

BULLETIN D'INFORMATION N°4 MARS 2026

PMT Crédit Agricole SA / ACT 2028

Ambition Résultat Net à +9,5Md€, baisse des charges de 2Md€

Affichage d'une orientation d'accélération et d'efficacité pour assoir les objectifs de croissance :

- Poursuivre la croissance des revenus (hausse PNB +3.5% par an)
- Réduire le coefficient d'exploitation en deçà des 55%

Comment ?

Hausse du nombre de clients de +3.5M de clients en net :

- Au niveau des réseaux français, hausse du nombre de clients 8M brut dont 1.5M pour BfB, 1.5M pour LCL et 5M pour les CR grâce aux campagnes marketing sur l'assurance et au déploiement des offres 100% digitalisées : jeunes, patrimoniaux, pros (PME/PMI/ETI) partout le groupe affiche ses ambitions.
- Développement sur l'Allemagne et l'Asie (hors Chine) à partir Crédit Agricole Deutschland, de plateformes internes (Épargne et Assurance notamment), déploiement de BFB (pour l'instant avec une plateforme externe pour émettre multi-BAN), capitalisation sur les métiers Épargne et Crédits (Crédit-Plus).
- Création d'une plateforme technique d'épargne pan européenne : à partir de la solution Crédit -Plus à internaliser et compléter l'offre d'épargne bilan par du hors bilan.

A quoi faut-il s'attendre ? Transformation !

- Mutualisation d'actifs technologiques (KYC), convergence de solutions IT, IA avec objectif sous-jacent de -20% de temps administratif sur l'ensemble des métiers.
- Création de centres de services partagés (Finance, RH, etc.).
- Déploiement du fonctionnement « Agile » sur certains métiers autre que DSI.
- Poursuite de la mise en responsabilité avec l'ajout d'une valorisation des « initiatives de simplification ».
- Baisse des effectifs sur certains métiers pour déploiement de certains autres... pas forcément sur le territoire français, ni sous la convention collective CA ou FNCA : +1% des effectifs sur l'ensemble du PMT.

NB : évolution de la politique de distribution des dividendes avec le maintien du taux de distribution à 50% du résultat net, mais versement en 2 fois. A voir si cette politique sera répercutée par la SAS La Boétie aux CR.



ACT 2028 et ses conséquences en CR avec « Le programme efficacité »

- Balayage de l'ensemble des processus comme sur l'ADE avec des ambitions affichées importantes en gain
- Décisions par l'ensemble des CR avec applications collégiales :
 - => Multiplication des coopérations à prévoir...
 - => Impact sur l'emploi, les métiers et les conditions de travail avec les risques liés.
 - => Nécessité pour les élus de se coordonner sur les actions à mener avec l'appui des experts.



Les salaires au Crédit Agricole



SMIC		années	INFLATION		Convention Collective Nationale SALAIRES au CREDIT AGRICOLE Historique des revalorisations salariales				
Brut mensuel	variation		Indice	variation	Négociations		PCE / PCP	RCI	RCC
35h/semaine	%			%	année	Date d'application	Poste occupé Expertise	Augmentations Individuelles	Suppl. familial Salaire unique
1280,07		2007	100,00		En 2007, nouvelle CCN avec une nouvelle grille des salaires				
1308,88	2,25 %	2008	102,80	2,80%	2008	01/07/2008	1,80 %	0,75 %	0,00 %
1321,02	0,93 %				Rattrapage	01/01/2009	0,60 %	0,00 %	0,00 %
1337,70	1,26 %	2009	102,90	0,10%	2009	01/07/2009	1,10 %	0,55 %	1,10 %
1343,77	0,45 %	2010	104,45	1,50%	2010	01/07/2010	2,30 %	0,75 %	0,75 %
1365,00	1,58 %	2011	106,64	2,10%	2011	01/04/2011	1,70 %	0,80 %	0,00 %
1398,37	2,44 %	2012	108,77	2,00%	2012	01/01/2012	1,40 %	0,70 %	0,00 %
1425,67	1,95 %				Rattrapage	01/01/2012	0,35 %	0,00 %	0,00 %
1430,22	0,32 %	2013	109,75	0,90%	2013	01/01/2013	1,40 %	0,70 %	5,00 %
1445,38	1,06 %	2014	110,30	0,50%	2014	01/01/2014	0,80 %	0,00 %	0,00 %
1457,52	0,84 %	2015	110,30	0,00%	2015	01/01/2015	0,25 %	0,00 %	0,00 %
1466,62	0,62 %	2016	110,52	0,20%	2016	01/01/2016	0,60 %	0,00 %	0,60 %
1480,27	0,93 %	2017	111,63	1,00%	2017	01/01/2017	0,50 %	0,60 %	0,00 %
1498,47	1,23 %	2018	113,64	1,80%	2018	01/01/2018	0,60 %	0,60 %	0,60 %
1521,22	1,52 %	2019	114,89	1,10%	2019	01/01/2019	0,30 %	0,00 %	0,00 %
1539,42	1,20 %	2020	115,46	0,50%	2020	01/01/2020	0,80 %	0,80 %	0,80 %
1589,47	3,25 %	2021	118,92	1,60%	2021	01/01/2021	0,45 %	0,45 %	0,45 %
1603,12	0,86 %	2022	126,06	6,00%	2022	01/01/2022	1,00 %	0,00 %	0,00 %
1645,58	2,65 %				Rattrapage	01/07/2022	2,90 %	2,90 %	2,90 %
1747,20	6,18 %	2023	133,62	3,70%	2023	01/01/2023	3,50 %	3,50 %	3,50 %
1766,92	1,13 %	2024	135,63	1,50%	2024	01/01/2024	1500 €/an	0,00 %	0,00 %
1801,80	1,97 %	2025	137,66	1,50%	2025	01/01/2025	0,60 %	0,60 %	0,60 %
1827,00	1,40 %	2026	139,72	1,50%	2026	01/01/2026	0,50 %	0,50 %	0,50 %
% d'évolution sur la période 2008-2025			% d'évol 2008-2026		30,59 %		15,12 %		18,01 %
pour le SMIC			pour l'inflation		Pondération salariale		✗ 89,00 %		✗ 10,00 %
42,73 %			39,72 %		% d'évol 2008-2025 pondéré		= 27,22%		+ 1,51%
					Revalorisation salariale globale sur la période 2008-2025		=		+ 0,18%
							28,91 %		pour les salariés du CA

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Caisse régionale :

Adresse :

Tel :

Courriel :

A retourner à cgtunecca@gmail.com



CGT CA - UNECCA
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®
GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

Flasher ce code

